

FEUILLE DE ROUTE amendée par l'AG du 28 novembre 2020 **Validée par le CA du 09 décembre 2020**

Les axes prioritaires pour nos actions :

- *Mobilisation pour un accès aux soins de qualité pour toutes et tous avec tous les aspects : notre conception de l'hôpital de proximité, l'hôpital service public, la répartition des professionnels de santé, le développement d'un service public de soins de proximité autour des centres de santé, la prise en charge de la perte d'autonomie, l'accès aux médicaments, le tiers payant généralisé*
- *Mobilisation pour une Sécurité Sociale universelle et démocratique, avec une reprise en main par les cotisants, assurant pour la santé un 100% Sécu et supprimant les restes à charge.*
- *La démocratie en santé*

La mise en oeuvre

1. Continuer à privilégier le travail et le lien avec et entre les comités, aider au maintien ou à la création de comités sur l'accès aux soins et le droit à la santé, autour de toute structure de santé. Développer la transversalité entre comités.
2. Populariser de façon plus systématique nos propositions, avec, entre autres la diffusion de communiqués réguliers, solliciter nos comités pour faire connaître leurs actions en utilisant le Bulletin hebdomadaire, le site et la page Face Book, créer un groupe de travail « communication » La communication de la CN doit être renforcée dans les deux sens : des comités vers le national, du national vers les comités. Nationalement, cela exige de multiplier les moyens techniques (banderoles, drapeaux, documents avec logos...) et numériques (site, facebook, communiqués, affiches, logos...). Il faudrait que tous nos comités utilisent plus les moyens de la CN pour rendre notre présence plus évidente partout.
3. Une des fonctions essentielles de la CN est de défendre et d'améliorer pour toutes et tous, partout sur le territoire, et à toute heure, le droit à la prévention et à une santé de qualité. C'est pourquoi elle s'associe à toutes les campagnes nationales et régionales pour l'obtenir :
 - par l'arrêt de toutes les suppressions de structures, de services ou de lits
 - par l'obligation d'ouvrir partout les lits et services nécessaires en fonction des besoins exprimés démocratiquement
 - par l'augmentation massive du recrutement et de la formation liée pour fournir les postes qui manquent ou qui sont vacants dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics, et pour assurer partout et

également une santé de premier recours, en exigeant et s'impliquant notamment dans la création de Centres de santé non lucratifs.

- en remettant en cause la liberté d'installation, par la répartition égalitaire des personnels de santé, et particulièrement des médecins de toutes spécialités dans l'ensemble de notre pays, et particulièrement des généralistes et des spécialistes qui manquent cruellement dans les territoires

- en luttant contre les dépassements d'honoraires et autres restes à charges et contre les remises en cause de l'Aide Médicale d'Etat

4. La pandémie COVID 19 nécessite plus de vigilance face aux transformations de notre système de santé. Nous devons lutter contre l'utilisation de la crise pour des modifications délétères des pratiques des soins, contre la privatisation rampante de notre système de santé et la mise en place de mesures socialement injustes comme le forfait urgence, la création d'hôtels hospitaliers ou le transfert aux banques privées du financement des investissements utiles, sous conditions de restructurations.
5. Proposer aux comités de créer des initiatives ou de se joindre à des actions dans le cadre de la campagne de Convergence des collectifs de développement des services publics sur la Sécurité Sociale à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de celle-ci afin de continuer et accentuer notre bataille pour la Sécurité Sociale et l'exigence du 100% pour la branche maladie, condition fondamentale pour l'accès aux soins de toutes et tous et partout et mettre en débat la prise en charge de la dépendance
6. Être plus attentifs localement sur les politiques de santé (Projets Régionaux de Santé, CLS -contrats locaux de santé-, CPTS -Communautés Professionnelles de Territoires de Santé – Conseils de développement...); participer à construire des observatoires territoriaux citoyens. Porter l'exigence de démocratie en santé.
7. Poursuivre les interpellations des élus et des candidats aux différentes élections sur les questions de la santé et de l'accès aux soins.
8. Continuer les prises de contacts les plus larges possibles avec les organisations dans le domaine de la Santé et de la protection sociale et notre participation à Convergence avec mise en place du pôle de Convergence NSED. Santé et protection sociale
9. Soutenir les mouvements dans la santé, les établissements médico-sociaux, les EHPAD, les établissements pour personnes en situation de handicap ..., les revendications des personnels de santé et des lanceurs d'alerte dans le domaine de la santé.
10. Élaborer une formation pour les représentants dans toutes les instances sanitaires : CS, CDU, l'hôpital et ses structures, etc.
11. Être solidaire des actions pour l'accès aux soins et à la protection sociale partout dans le monde
12. Assurer l'autonomie financière de la Coordination nationale, condition de l'autonomie de ses décisions et de ses actions